

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)[Val Richer, Dimanche 5 septembre 1852, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

Val Richer, Dimanche 5 septembre 1852, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [Conversation](#), [Diplomatie](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Famille royale \(France\)](#), [Lecture](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Mariâ Aleksandrovna \(1824-1880 ; impératrice de Russie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Relation François-Dorothee](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#), [Santé \(Dorothee\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1852-09-05

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3340, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val-Richer, Dimanche 5 sept. 1852

Quand quelque chose vous empêche de m'écrire, faites-moi écrire je vous prie,

deux lignes par Aggy ; non pour me donner des nouvelles, dont je me passerais fort bien quand même, il y en aurait, mais uniquement pour me dire ce qui vous empêche d'écrire, et comment vous vous trouvez ; c'est là ce que j'ai tous les jours besoin de savoir, et ce qui me préoccupe quand je ne le sais pas.

J'ai eu hier des visiteurs de Trouville, des Delessert, des Mallet, Hippolyte de La Rochefoucauld, une bande ; ils ont passé ici la matinée. Il y a beaucoup plus de monde, mais pas plus de nouvelles, à Trouville qu'au Val Richer. Il y a eu de la grande compagnie ; elle s'en est allée ou s'en va ces jours-ci. La quantité reste. Le Chancelier et Mad. de Boigne toujours centre le soir, sauf pour ceux qui vont danser au salon. Et toujours très intelligents sensés et causants.

Le 15 Août a été très brillant à Trouville ; illumination de toutes les maisons sur la plage, et celle de Mad. de Boigne très bien illuminée. Et le 26 Août, elle est allée à un très modeste service dans la petite église d'Hennequeville, pour la mémoire du Roi Louis-Philippe. Il y a du bon sens et du bon goût à concilier ce qui est dû aux souvenirs du passé et aux droits du présent, au pouvoir qu'on a servi et aimé et au pouvoir qui maintient l'ordre au profit de tous. Il n'y a pas, dans ce pays-ci, beaucoup de gens qui sachent faire cette conciliation-là.

Voilà, M. de Persigny qui a repris possession de son portefeuille. Est-ce qu'on ne dit rien de l'objet de son voyage à Londres ? Il me revient qu'en dépit des articles du Times et du Moniteur, l'intelligence est très bonne entre le Président et le gouvernement Anglais, et que s'il avait à recevoir de là quelques bons offices, on les lui rendrait volontiers.

Il me revient aussi que la situation de Fould, même en son absence, devient de jour en jour meilleure. On dit, par exemple, qu'aucun ministre n'est plus admis à envoyer au Moniteur un communiqué sans l'avoir fait passer par le Ministre d'Etat. Dans le gouvernement tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est très sensé.

Le vote du Conseil général des Hautes-Pyrénées que Fould présidait, à dû plaire au Président. C'est à la fois le plus positif et le plus large. Quand, M. de Nesselrode, doit-il rentrer à Pétersbourg ?

Je suis impatient de savoir quelles conséquences auront les ouvertures faites à votre fils Paul et les bontés de l'Impératrice pour lui. Je crains un peu d'humeur et de jalousie ministérielle. Le bon vouloir du pouvoir le plus absolu est bien aisément distrait ou entravé.

Avez-vous entendu dire que la Constitution avait été sur le point, il y a quelques jours d'être suspendue pour deux mois, à propos de son article, très inconvenant, il est vrai, sur le duc de Parme ? Antonini s'en est plaint, avec raison. Le Constitutionnel s'est excusé comme il a pu, et on s'est contenté de son excuse publique. Mais il a eu peur. C'est probablement, pour vous une vieille histoire.

Onze heures

Merci de votre lettre. Je suis bien aise que la restauration de M. de Lamartine vous amuse. Je vous chercherai quelque autre lecture. Adieu, Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val Richer, Dimanche 5 septembre 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-09-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4440>

Informations éditoriales

Date précise de la lettreDimanche 5 sept. 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 09/09/2022 Dernière modification le 18/01/2024
